

AVANT-PROJET DE LA RÉOLUTION 3.12

MISE EN ŒUVRE DES CONCLUSIONS DE LA CONFÉRENCE *OISEAUX D'EAU DU MONDE*

Parrainée par les Pays-Bas et le Royaume-Uni

Ayant connaissance du fait que les gouvernements des Pays-Bas et du Royaume-Uni ont organisé avec Wetlands International en avril 2004, à Édimbourg (Écosse), une conférence internationale importante intitulée *Oiseaux d'Eau du Monde* ;

Notant le support apporté à cette conférence par de nombreuses organisations intergouvernementales, gouvernementales et non gouvernementales ainsi que par plusieurs traités environnementaux multilatéraux, notamment l'AEWA ;

Ayant également connaissance du fait que 456 participants originaires de 90 pays y ont pris part, réunissant ainsi une somme unique d'expertises actuelles relatives aux mesures envisagées et appliquées pour la conservation des oiseaux d'eau ;

Rappelant que cette conférence comprenait des sessions techniques portant non seulement sur la conservation des oiseaux d'eau de la région d'Afrique-Eurasie, mais aussi sur de nombreux sujets s'appliquant directement à la mise en œuvre de l'Accord aussi bien à l'échelle nationale qu'internationale ;

La Réunion des Parties :

1. *Note* les priorités relatives aux oiseaux d'eau soulignées dans les conclusions de la conférence *Oiseaux d'Eau du Monde* (jointe à la présente Résolution), et
2. *Exhorte* les Parties contractantes, les organisations intergouvernementales, gouvernementales et non gouvernementales à mettre en œuvre, s'il y a lieu, ces conclusions ainsi que les autres résultats techniques issus de la conférence *Oiseaux d'Eau du Monde*.



La Déclaration d'Édimbourg

Une conférence internationale sur la conservation des oiseaux d'eau et leur utilisation durable, réunissant 456 participants originaires de 90 pays, s'est tenue à Édimbourg (Écosse) du 3 au 8 avril 2004.

Conscients du fait que les voies de migration des oiseaux d'eau sont des systèmes biologiques qui relient directement des sites et des écosystèmes dans différents pays et continents ;

Rappelant que la conservation et l'utilisation judicieuse des oiseaux d'eau sont une responsabilité que partagent les nations et les peuples ainsi qu'une préoccupation commune à toute l'humanité ;

Rappelant également la longue histoire de la coopération internationale en vue de la conservation des oiseaux d'eau mise en place sur plus d'un siècle avec des traités tels que celui conclu en 1916 entre les États-Unis et le Royaume-Uni (au nom de Canada) à propos des oiseaux migrateurs, ainsi que la première Réunion européenne sur la Conservation des Oiseaux sauvages qui s'est tenue il y a plus de 40 ans (en 1963) à St. Andrews, en Écosse, initiant une démarche qui allait aboutir en 1971 à Ramsar (Iran) à la conclusion de la Convention sur les zones humides, en particulier en tant qu'habitats des oiseaux d'eau ;

Notant que les grandes conférences internationales qui ont eu lieu à Noordwijk aan Zee (Pays-Bas, 1966), à Leningrad (URSS, 1968), à Ramsar (Iran, 1971), à Astrakhan (URSS, 1989), à St. Petersburg Beach, Floride (Etats-Unis, 1992), à Kushiro, Japon et à Strasbourg, France (1994) ont développé plus avant l'échange de connaissances techniques sur la conservation des oiseaux d'eau ;

Ayant connaissance de l'intensification de la coopération intergouvernementale grâce à l'établissement et à la mise en œuvre d'autres traités, accords, stratégies et programmes, ainsi que du développement d'une très importante coopération non gouvernementale, nationale et internationale en matière de conservation et de surveillance des oiseaux d'eau ;

Conscients du fait que lors du Sommet mondial sur le développement durable qui s'est tenu en 2002 à Johannesburg (Afrique du Sud), les leaders du monde entier ont exprimé leur désir de parvenir d'ici à 2010 à « *une importante réduction du taux actuel des pertes de diversité biologique* » et qu'en février 2004, cet objectif a été développé plus avant par la Septième Conférence des Parties de la Convention sur la Biodiversité, et **sachant que** la réalisation de cet objectif exige des investissements importants ainsi que des activités de conservation extrêmement ciblées et coordonnées sur tous les continents et **reconnaissant aussi que** la communication, l'éducation et la sensibilisation du public ainsi que le renforcement des capacités joueront un rôle essentiel dans cet effort ;

Conscients également du besoin urgent de renforcer la coopération internationale et les partenariats entre les gouvernements, les organisations intergouvernementales et non gouvernementales, les collectivités locales et le secteur privé ;

Alarmés par l'état critique dans lequel se trouvent de nombreuses populations d'oiseaux d'eau, à la fois dans les écosystèmes terrestres et marins, ainsi que par le déclin continu de la qualité et de l'étendue des zones humides mondiales ;

Notant les conclusions et les nouvelles actions prioritaires identifiées dans le cadre des nombreux ateliers et exposés techniques de cette conférence et consignées ensuite dans la présente Déclaration.

Se réjouissant de l'initiative commune de Wetlands International, des autorités gouvernementales du Royaume-Uni et des Pays-Bas, avec le support de l'Australie, du Danemark, du Japon, de l'Allemagne, de la Suède, de l'Irlande, de la Belgique, de la Suisse, du PNUE/CMS, du PNUE/AEWA, de la FACE et du CIC, ainsi que de la contribution de nombreux autres individus et organisations, qui, ensemble, ont permis la mise en place de la conférence Oiseaux d'Eau du Monde à Édimbourg dans le but d'examiner l'état actuel de conservation des oiseaux d'eau du monde ;

Les participants à la Conférence, réunis à Édimbourg

Considèrent qu'en dépit des importants progrès réalisés en matière de conservation des oiseaux d'eau et de leurs habitats des zones humides, couronnés parfois de réussites notables, il reste dans l'ensemble de nombreux défis à relever qui, assortis des incertitudes liées à l'impact des changements futurs, exigent la poursuite des efforts et un meilleur ciblage des actions à entreprendre ;

Réaffirment que, comme le formule la Convention Ramsar « les oiseaux d'eau, dans leurs migrations saisonnières, peuvent traverser les frontières et doivent, par conséquent, être considérés comme une ressource internationale » et que « la conservation des zones humides, de leur flore et de leur faune peut être assurée en conjuguant des politiques nationales à long terme à une action internationale coordonnée » et exhortent donc à multiplier les efforts de coopération entre les pays en vue de la conservation des populations d'oiseaux d'eau et de l'extension de leurs habitats dans les zones humides non seulement pour les apports de ces populations à la subsistance des humains mais aussi pour leur propre bien ;

Considèrent que la conservation des voies de migration devrait conjuguer les approches basées sur les espèces et celles basées sur les écosystèmes, coordonnées au niveau international sur toutes les aires de migration ;

Reconnaissent que la conservation et l'utilisation durable des oiseaux d'eau et des ressources des zones humides exigent une action coordonnée de la part des secteurs public et privé, des communautés locales et des autres parties prenantes qui en dépendent ;

Demandent en particulier d'agir de toute urgence en vue de :

- Stopper et inverser la tendance à la réduction et à la dégradation des zones humides ;
- Achever les inventaires nationaux et internationaux des zones humides, et promouvoir la conservation des zones essentielles pour les oiseaux d'eau dans le contexte des aires environnantes, tout particulièrement par le biais de la participation des communautés locales ;
- Élargir et renforcer les réseaux internationaux des sites clés pour les oiseaux d'eau tout au long des itinéraires de migration ;
- Etablir et élargir les accords officiels et les autres accords de coopération entre les pays en vue de la conservation des espèces, dans la mesure du possible à l'intérieur des cadres fournis par les Conventions sur les Espèces migratrices, la Diversité biologique et les Zones humides ;

- Financer et mettre en œuvre des plans de rétablissement pour toutes les espèces d'oiseaux globalement menacées ;
- Stopper et inverser les tendances au déclin récemment révélées des effectifs d'oiseaux de littoral migrant sur de longues distances au moyen d'une gestion durable mise en place par les gouvernements et grâce à d'autres activités humaines sur les sites ayant une importance exceptionnelle pour ces oiseaux ;
- Rétablir un statut de conservation favorable pour les populations d'albatros et de pétrels au moyen d'activités de conservation coordonnées au plan international, en particulier grâce au cadre offert par l'Accord sur la Conservation des Albatros et des Pétrels ;
- Réduire considérablement la pollution en milieu marin et instaurer un prélèvement durable des ressources marines ;
- Étayer les décisions futures relatives à la conservation au moyen d'avis scientifiques hautement qualifiés émanant de programmes de recherche et de surveillance coordonnés et financés de manière appropriée - notamment le Recensement International des oiseaux d'eau (IWC) - et, pour ce faire, exhorter les gouvernements et autres partenaires à travailler de manière coopérative et solidaire ;
- Élaborer des indicateurs politiques de l'état des zones humides dans le monde, tout spécialement dans le contexte de l'Objectif 2010, en utilisant les oiseaux d'eau et d'autres données générées par des programmes de surveillance solides et durables ;
- Investir dans la communication, l'éducation et les activités de sensibilisation du public en tant qu'éléments clés de la conservation des oiseaux et des zones humides ;
- Évaluer les risques de maladie et mettre en place des programmes de surveillance relatifs aux mouvements de migration des oiseaux d'eau, au commerce des oiseaux sauvages et aux implications pour la santé de l'homme.

Recommandent instamment qu'une priorité particulière soit accordée au renforcement des capacités pour la conservation des voies de migration dans les pays et les territoires disposant d'institutions et de ressources limitées, sachant que l'utilisation judicieuse des oiseaux d'eau et des zones humides est essentielle pour le développement durable et la réduction de la pauvreté ;

Encouragent fortement les pays à ratifier et à mettre en œuvre les conventions, les accords et les traités pertinents et à renforcer ainsi la coopération internationale, ainsi qu'à utiliser les ressources disponibles, notamment le Fonds pour l'Environnement Mondial pour le financement des actions requises par cette Déclaration;

Considèrent que, étant donné le long passé d'estimations internationales effectuées en coopération, les oiseaux d'eau constituent d'excellents indicateurs pour l'évaluation des progrès réalisés en vue de l'Objectif 2010 défini par les leaders mondiaux en 2002 et, à cette fin, **demandent** aux Conventions sur les Espèces migratrices, la Diversité biologique et les Zones humides et aux autres accords internationaux de travailler conjointement avec d'autres partenaires sur ces estimations, et en particulier avec Wetlands International, afin de développer plus avant le contenu analytique ainsi que l'utilisation de la publication triennale intitulée *Waterbird Population Estimates* ;

Soulignent la nécessité d'une large diffusion internationale de cette Déclaration et des résultats techniques de cette Conférence¹ et

Conviennent de se retrouver dans dix ans dans le cadre d'une conférence afin d'examiner les progrès réalisés.

¹ Un résumé technique complet sera publié au cours de l'été 2004 et pourra être également consulté sur le site Internet de la conférence : www.wetlands.org/GFC. Les documents présentés dans le cadre de la conférence seront publiés en 2006 dans le compte rendu.

Édimbourg
7 avril 2004

À l'appui des recommandations ci-dessus, la Conférence a conclu ce qui suit :

- En ce qui concerne les voies de migration du continent américain, une collaboration se développe entre l'Amérique du Nord, l'Amérique latine et les États des Caraïbes, sur la base des conclusions de la conférence des nations destinée à examiner l'état de conservation des oiseaux d'eau migrateurs qui a eu lieu dans le cadre du 8^{ème} Congrès néo tropical qui s'est tenu au Chili ainsi que du Plan de Conservation des Oiseaux d'eau pour les Amériques récemment achevé. En dépit de plus d'un siècle d'efforts de conservation en Amérique du Nord et de l'émergence d'une vision partagée du partenariat basé sur la biologie et le paysage, la coopération internationale au sein des pays panaméricains partageant les mêmes oiseaux migrateurs devrait manifestement s'intensifier.
- Il existe en général une bonne connaissance des oiseaux d'eau des voies de migration d'Afrique-Eurasie, qui n'est pas efficacement traduite à travers des actions locales et nationales indispensables. Les efforts de conservation n'ont pas non plus conduit au maintien ou au rétablissement du bon état de nombreuses populations d'oiseaux d'eau, y compris celui des espèces globalement menacées. Il existe un besoin urgent d'intégrer la conservation des oiseaux d'eau en tant qu'éléments du développement durable aussi bien au profit des communautés locales et des autres parties prenantes dépendantes des zones humides qu'au profit de la biodiversité. L'Accord sur la conservation des oiseaux d'eau migrateurs d'Afrique-Eurasie (PNUE/AEWA) offre une base appropriée pour parvenir à cet objectif.
- Les voies de migration intra-africaines sont extrêmement mal connues et mériteraient une bien plus grande attention.
- De nombreux oiseaux d'eau de la voie de migration de l'Asie centrale semblent en déclin, bien que l'on dispose dans l'ensemble d'informations insuffisantes sur l'état et les tendances des populations. On note dans la plupart des pays très peu d'investissements préalables dans la conservation et une participation très faible des parties prenantes locales à la gestion durable des zones humides. Un cadre international destiné au développement de mesures de conservation pour les oiseaux d'eau migrateurs d'Asie centrale s'impose de toute urgence afin de promouvoir une action commune. Une meilleure information est nécessaire pour identifier les problèmes de conservation prioritaires et les réponses à y apporter.
- Les oiseaux d'eau des itinéraires de migration d'Asie-Australasie sont les plus mal connus alors que cette zone compte le plus grand nombre d'oiseaux globalement menacés. Cette voie de migration traverse la partie la plus densément peuplée du globe où non seulement les zones humides non protégées mais aussi les sites protégés sont soumis aux plus vives pressions. La protection efficace des zones humides d'importance majeure est un besoin vital qui s'impose, ici comme dans les autres régions du monde. Assurer de manière effective l'utilisation judicieuse des sites essentiels ainsi que le prélèvement durable des oiseaux d'eau représente un énorme défi absolument crucial.
- La conservation des oiseaux pélagiques en pleine mer s'accompagne de nombreux défis. L'entrée en vigueur de l'Accord sur la Conservation des Albatros et des Pétrels est un progrès grandement apprécié et sa mise en œuvre intégrale s'impose de toute urgence. S'attaquer au problème des captures accidentelles des oiseaux d'eau, spécialement dans le cadre de la pêche illégale et non réglementée, demeure crucial pour pouvoir améliorer l'état de conservation médiocre de nombreuses espèces. Parvenir à une pêche maritime durable est également essentiel.
- La plupart des voies de migrations connues dans le monde trouvent leur origine en Arctique. Les progrès récents accomplis en matière de coopération internationale entre les pays de l'Arctique sont très appréciés, tout comme la reconnaissance de la nécessité

absolue de faire participer les communautés locales et d'utiliser les savoirs traditionnels dans la gestion des oiseaux d'eau. La recherche devrait également se concentrer sur les voies de migration austro-tropicales.

- Le changement climatique affecte déjà les oiseaux d'eau. Les conséquences de ce changement iront en s'intensifiant et exacerberont les impacts actuels tels que la perte et la dégradation des habitats. Il faut donc planifier à grande échelle (celle des cadres naturels et des voies de migration) afin de réduire ou d'atténuer ces impacts sur les populations d'oiseaux d'eau et leurs habitats. Cette planification devra s'appuyer sur des recherches explorant une vaste gamme de scénarios futurs envisageables et sur les données de suivi et de surveillance à long terme.
- Partout dans le monde, l'état de conservation des oiseaux non migrants est souvent plus mauvais que celui des oiseaux migrateurs sans toutefois bénéficier de l'attention internationale. Il faudrait donc également accorder une priorité à la conservation des oiseaux non migrants au niveau national et international.
- Sur une planète densément peuplée, il est essentiel que les défenseurs des oiseaux d'eau concentrent leur attention sur leurs relations avec les communautés et les gouvernements en tant que moyen d'intervenir sur les causes de l'état de conservation médiocre de certaines espèces et de résoudre les conflits concernant les espèces protégées. Des programmes de communication, d'éducation et de sensibilisation correctement financés devraient être au cœur de toutes les initiatives en faveur de la conservation des oiseaux d'eau.
- La recherche scientifique a identifié l'importance critique d'un petit nombre de sites clés pour les oiseaux du littoral migrant sur de longues distances et a découvert que pour certains d'entre eux les activités humaines sont la cause de déclin spectaculaires récents parmi certaines populations d'oiseaux du littoral.
- Des recherches récentes ont souligné les risques génétiques et démographiques encourus par les espèces n'ayant que de petites populations, ce qui influera sur la conception des programmes de rétablissement de ces espèces.
- Chez les oiseaux d'eau, la fréquence et l'ampleur des pertes dues aux maladies (provoquées par des agents pathogènes émergents et réémergents) ont augmenté dans des proportions telles qu'elles exigent une plus grande attention. Ces maladies ne touchent pas seulement les oiseaux d'eau mais ont également un impact sur l'homme. Une approche pluridisciplinaire permettrait de trouver des solutions.
- Une approche intégrée de la surveillance des oiseaux d'eau permet une identification rentable des causes des changements intervenus au niveau des populations d'oiseaux d'eau. Il existe de bons exemples de recueil d'informations démographiques et de leur intégration à des données de recensement. D'autres programmes nationaux et surtout internationaux de ce genre devraient être fortement encouragés et financés.
- Les analyses systématiques des atlas confirment la valeur des études de baguage dans l'évaluation de l'état de conservation des sites de reproduction, d'hivernage et de repos au sein des voies de migration. À ces fins, il faudrait intégrer les données issues du baguage conventionnel et des marques de couleur, de la télémétrie, des analyses d'isotope stable et des marqueurs génétiques.